



Informations communales

Procès-verbal de l'assemblée municipale du 19 juin 2017

Conformément à l'article 62 du Règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée municipale du 19 juin 2017 est déposé publiquement du 28 juin 2017 au 17 juillet 2017. Il peut être consulté durant les heures d'ouverture du bureau municipal. Durant le dépôt public, il est possible de former opposition contre son contenu. L'opposition doit être adressée au Conseil municipal, dûment signée et munie de motifs valables.

Horaire d'ouverture du bureau municipal durant la période estivale

Du 3 au 14 juillet 2017, le bureau municipal sera ouvert uniquement le mardi de 15h00 à 18h00 ou sur rendez-vous.

Le bureau municipal sera complètement fermé du 17 juillet au 28 juillet 2017.

Du 31 juillet au 25 août 2017, le bureau municipal sera ouvert comme suit : lundi de 10h00 à 11h00, mardi de 10h00 à 11h00 et de 15h00 à 18h00 et jeudi de 15h00 à 16h00.

Fermeture du bureau le lundi 21 août 2017.

Reprise des horaires habituels dès le 28 août 2017.

Dépôt public durant la fermeture du bureau municipal

Du 17 au 28 juillet 2017, les dossiers en dépôt public pourront être consultés sur rendez-vous. Merci de contacter le Maire, M. Markus Gerber, au 079 612 81 04 afin de convenir d'un rendez-vous.

Absence de la secrétaire municipale

La secrétaire municipale sera absente du 7 au 25 août 2017 pour cause de maladie.

Fermeture de la halle de gymnastique

La halle de gymnastique sera fermée du 3 juillet au 11 août 2017.

Le Fuet, le 28 juin 2017

Conseil municipal